DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

CONSERVATEUR ACTIONS EURO

Parts C (Capitalisation) : FR0014008EI2
Ce Fonds est géré par **CONSERVATEUR GESTION VALOR** – société de gestion agréée en France
Siège social : 59 rue de la Faisanderie – 75116 Paris. **www.conservateur.fr. Appelez le 01 53 65 72 31 pour de plus amples informations.**
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Conservateur Gestion Valor en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Conservateur Gestion Valor est agréée en France sous le n°GP-04000018 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés : au 31/12/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce produit est un OPCVM

Durée

Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance.

Objectifs

Le FCP a pour objectif sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum de réaliser une performance annualisée nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de comparaison EUROSTOXX 50 calculé dividendes réinvestis. Cet objectif sera mis en œuvre par la gestion active d'un portefeuille d'actions françaises et étrangères émises dans un ou plusieurs pays de l'Union Européenne.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance pourra s'éloigner sensiblement de celle de l'indicateur mentionné ci-dessus. L'indice EUROSTOXX 50 est un indice composé des 50 valeurs de la zone Euro ayant les plus fortes capitalisations. La référence à cet indice ne constitue pas une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille et le Fonds ne restreint pas son univers aux composants de l'indice. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. Pour atteindre son objectif de gestion, le gérant mettra en place une stratégie discrétionnaire fondée sur la sélection des titres reposant sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille qui privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable selon l'analyse de la société de gestion, sans contrainte sectorielle.

- ✓ Le FCP est à tout moment exposé de 60% à 110% de son actif au risque actions des pays de l'Union Européenne de grandes et moyennes capitalisations, sans contrainte de style de gestion et ce indépendamment de tout indice, dont son indicateur de référence. Afin de respecter les contraintes d'éligibilité au PEA, le FCP est en permanence investi à hauteur de 75 % minimum de son actif sur les actions françaises ou européennes. Le FCP conservera néanmoins la possibilité d'investir jusqu'à 10 % de son actif net en actions ou titres donnant ou pouvant donner accès au capital et aux droits de vote de sociétés situées en dehors de l'Union européenne (pays de l'OCDE).
- ✓ Dans un objectif de diversification ou dans l'hypothèse où le gérant anticipe une évolution défavorable des marchés actions, le Fonds pourra être exposé jusqu'à 10% de son actif net aux risques de Taux/Crédit Européens (titres de créance, produits de taux ou autres instruments du marché monétaire libellés en euro) auprès d'émetteurs publics ou privés.
- ✓ Le Fonds peut investir en parts ou actions d'OPCVM/FIA français ou européens « Actions », « obligataires » ou « monétaires libellés en euros » dans la limite de 10% maximum de son actif net.
- ✓ Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 10% maximum de son actif net dans une autre devise que celle de référence.
- ✓ Le Fonds peut recourir aux instruments dérivés afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille au risque des marchés actions, taux (10% maximum pour les produits de taux) et change (10% maximum pour le change). Il pourra également recourir aux titres intégrant des dérivés de nature action, devises, taux. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation

- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat :

Les demandes de Souscriptions /Rachats sont pré-centralisées chaque jour chez Conservateur Finance (J). L'ensemble des Souscriptions/Rachats est ensuite centralisé avant 17h30 par CACEIS Bank et est exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative valorisée aux cours de clôture J+1, calculée et publiée en J+2 (soit à cours inconnu). Les règlements sont effectués à J + 3, J étant la date de centralisation. La VL est disponible sur Bloomberg.

Investisseurs de détail visés

Ce produit est à destination d'une clientèle non professionnelle et professionnelle, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle du produit. Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit comporte des risques de perte en capital. Ce produit n'est pas accessible aux investisseurs qui ont la qualité de « US person ».

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Les documents légaux (les statuts, le prospectus du fonds, la note d'information et, le cas échéant, son actualisation, le rapport annuel du dernier exercice, tout rapport semestriel ultérieur, le rapport ESG et le présent document d'informations clés en vigueur) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site : www.conservateur.fr. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à gvcontroleinterne@conservateur.fr. Si vous ne disposez pas d'un exemplaire papier de ce document, vous pouvez l'obtenir gratuitement en le demandant à gvcontroleinterne@conservateur.fr.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



RISQUE LE PLUS FAIBLE RISQUE LE PLUS ÉLEVÉ

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et haute. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. La catégorie de risque associée à cet OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- L'impact des techniques telles que des produits dérivés.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures de marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un indicateur de substitution au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10000€		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Scénario de tension	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3466	3157
	Rendement annuel moyen	-65.34%	-20.59%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7466	8338
	Rendement annuel moyen	-25.34%	-3.57%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10767	11997
	Rendement annuel moyen	7.67%	3.71%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13374	16058
	Rendement annuel moyen	33.74%	9.93%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2017 et 2022.
Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2016 et 2021.
Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre 2020 et 2025.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10,000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de rendements possibles tels que calculés à partir de performances récentes. Les performances réelles peuvent être plus faibles.

QUE SE PASSE-T-IL SI L'INITIATEUR N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	304 €	1388€
Incidence des coûts annuels (*)	3,06%	2,35 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,06 % avant déduction des coûts et de 3,71 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie (incluant les coûts de distribution de votre produit)		SI VOUS SORTEZ APRES 1 AN
Coûts d'entrée	1,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	100€
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie	0€
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	183€
Coûts de transaction	0,21% de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	21€
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0.00% de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le support surpasse son indice de référence (20% TTC de la surperformance du FCP par rapport à la performance de son indicateur de référence, y compris en cas de performance absolue négative EUROSTOXX 50)	0€

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit. Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Le Produit dispose d'un dispositif de plafonnement de rachats dit "Gates" et d'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement appelé "Swing Pricing" décrits dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.conservateur.fr/reclamations. Pour toute réclamation, il conviendra de s'adresser au Conservateur, Cellule de traitement des réclamations, CS 41685, 75 773 Paris Cedex 16 ou par voie électronique à reclamations@conservateur.fr ou en renseignant le formulaire de réclamation directement sur le site internet du Conservateur www.conservateur.fr/reclamations/formulaire-reclamation.

Ces informations peuvent également être obtenues auprès de notre Centre d'accueil Téléphonique au 01 53 65 72 31 ou sur demande écrite à l'adresse suivante : Le Conservateur, Cellule de traitement des réclamations, CS 41685, 75 773 Paris Cedex 16 ou par courriel à l'adresse électronique suivante : reclamations@conservateur.fr. Ces démarches sont gratuites et n'impliquent pas de renonciation à tout autre recours légal.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Il est important que vous lisiez intégralement la note d'information, qui vous est obligatoirement remise avant la souscription, et posiez toutes les questions que vous estimez nécessaires avant de signer le bulletin de souscription. Nous publions régulièrement des informations sur cet OPCVM ; vous pouvez les trouver sur notre site www.conservateur.fr.

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur notre site www.conservateur.fr/ Rubrique « nos-produits » / « placements-financiers » / « Liste des fonds » /jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part du fonds. La part n'a pas été souscrite ou n'a pas d'historique de plus de 12 mois, conditions réglementaires nécessaires à la publication d'une performance passée. Le fonds est classé « Article 8 » au sens du règlement SFDR.

En cas de désaccord sur la réponse donnée à la réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, à la suite, notamment, d'un nouvel examen de la réclamation, vous pouvez choisir de recourir au médiateur de l'AMF. Les coordonnées du médiateur de l'AMF sont les suivantes : Médiateur de l'AMF, 7, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

